



L'ÉMERGENCE DES SOMMETS

Il appartient désormais à l'histoire officielle de reconnaître que l'idée de réunir dans le cadre de Conférences au Sommet, les dirigeants des États et des gouvernements de la Francophonie a précédé de loin le premier rendez-vous formel organisé en 1986 sous les auspices de la France. En fait, cette idée avait déjà germé, dès les années 1970, et certains chefs d'État, dont les présidents Bourguiba de Tunisie, Diouri du Niger et Senghor du Sénégal, s'en étaient faits les promoteurs.

Au milieu des années 1980, le gouvernement canadien s'est engagé dans un processus visant à permettre une participation spécifique du Québec à ces assises tout en préservant le principe de la souveraineté du Canada en matière de politique étrangère. La conclusion d'un arrangement original et satisfaisant pour les deux parties a été suivie par l'annonce du premier sommet en 1986.

De façon schématique, cet arrangement, qui régit encore les rapports des deux constituantes canadiennes, prévoit la pleine participation du Québec au volet coopération des sommets. De son côté, le Canada se réserve le premier rôle sur les plans politique et économique, le Québec ayant alors un statut « d'observateur intéressé ».



Photo ACIDI : J. M. Carisse

Le Très Honorable JEAN CHRÉTIEN, Premier Ministre du Canada, Le Secrétaire général des Nations Unies, M. BOUTROS BOUTROS-GHALI, Monsieur JACQUES CHIRAC, Président de la République française, S.E. Monsieur NICÉPHORE DIEUDONNÉ SOGLO, Président de la République du Bénin